Editorial

mars **2015**

Jean-Henri Compère: Président



Chers tous.

Je vais vous parler des projets que nous avons développés cette année et des perspectives pour l'année qui vient.

Tout d'abord le site. Grâce à l'énorme somme de travail que Pierre Dherte a exécutée cette année, celui-ci est maintenant en ligne et je vous invite tous à aller le consulter pour nous faire part de vos remarques et de vos suggestions. Il est très complet et contient un grand nombre d'informations sur l'Union elle-même, sur les archives, les règlementations diverses, sur les activités de l'Union, il y a une "newsletter" et la possibilité pour chacun des membres de se créer une page personnelle avec des photos et même des extraits de films.

D'autre part, nous sommes depuis un an en contact avec la fondation Roi Baudouin et plus particulièrement avec le fonds Norma Joossens qui nous a octroyé une somme de 15.000 euros pour aider les comédiens retraités qui sont en détresse financière. Nous aidons de ce fait quelques-uns de nos membres mais nous sommes aussi chargés par le fonds de chercher des personnes dans le besoin même s'ils ne sont pas membres de l'Union. Si vous connaissez quelqu'un dans ce cas n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Nos stages se déroulent de mieux en mieux, après le stage de doublage qui a rencontré un vrai succès, nous envisageons dans l'avenir d'en organiser un sur la voix pub, sur les marionnettes, sur les frais forfaitaires, sur le coaching personnel.

La "Fondation Union des Artistes", après avoir été reconnue d'utilité publique, est en demande d'agrément pour pouvoir offrir aux donateurs la déduction fiscale. Le dossier est en voie de constitution mais demande beaucoup de travail et j'espère pouvoir revenir vers vous l'année prochaine avec de bonnes nouvelles.

La collecte des petits sabots est dans la norme des autres années malgré la très mauvaise collecte à la Monnaie cette année, due à la mauvaise volonté du metteur en scène et du directeur qui nous ont défendu de faire une annonce publique que ce soit par le biais de chanteurs sur scène ou de message pré-enregistré. Ce manque à gagner a heureusement été amorti par de bonnes recettes de théâtres qui ne récoltaient pas les autres années ou très peu.

Le nombre de membres est positif de une unité, non pas que nous n'en ayons pas accueilli de nouveaux, au contraire, mais malheureusement la liste de membres radiés est plus importante que les autres années. Nous avons dû en effet, la mort dans l'âme, radier ceux qui n'étaient pas en ordre de cotisation depuis 5 ans et ce, après les avoir contactés par lettre, par mail et par téléphone de nombreuses fois. Si ces personnes désirent à nouveau faire partie de l'Union, elles devront en faire la demande au conseil d'administration et être à nouveau acceptées, et se mettre en ordre de cotisation.



Vous aussi parrainez de nouveaux membres !

Photocopiez le formulaire d'adhésion qui se trouve dans chaque bulletin en dernière page ou téléchargez-le via notre site. Renvoyez-nous le formulaire complété et signé par l'artiste qui souhaite nous rejoindre, ainsi que par un ou deux parrains eux-mêmes membres depuis minimum un an ! Vous, par exemple ?... Vous pouvez également nous demander des formulaires d'adhésion par fax, par téléphone, par courrier...

Sommaire Union des artistes du spectacle

Editorial	1
Nouveaux membres	4
Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 2 mars 2015	10
Collectes des petits sabots 2014-2015 : résultats	18
Fonds Norma Joosens	19
Stages de l'Union	20
À vos agendas!	22
Le cahier de l'Union : politiques culturelles	23
L'Union des Artistes au festival de Cannes	37
Invitation au voyage avec Gustav Mahler	39
La gratuité dans les théâtres	40
Archives de l'Union: appel aux dons	41
Infos utiles	42
Message à propos de Mady Diane	43
Naissances	44
Hommages	45
Avantages offerts et demande d'admission	50

Nouveaux membres

Pascal Gruselle



Câline de bine!... mon esti de tabernac de Gruselle! Pour ton entrée dans l'Union, m'a être cash et m'a t'faire un mot d'welcome ein qu'pour toé. Bon y sonne mieux en oral mais va l'conter en phonétique pour qu'les gens y soyent pas perdus. On vient du même trou*(j'devrais p'tet mett un lexique pour qu'les gens y comprenne qeukchose).....T'as quitté Paris après tes années d'études au cours Florent pi t'es parti sur la baloune*, bein loin au Canada. C'est dans ma ville natale à Ottawa que t'as débarqué*et qu't'a starté* par des jeux de rôles à la Gendarmerie royale du Canada. Acroire* que ca t'a donné l'gout* d'continuer : doublage, théâtre pour enfants, télévision, comercials* de radios, grand show * à Montréal, improvisation... Quécé qu't'a pas faite? T'es même certifié en massothérapie suédoise et coach en communication comportementale... yenque* ca mon osti! On peut pas dire qu't'as dormi su a job* M'a t'poser la même question qu'on m'pose depuis que j'suis en Belgique : "qu'est c'est qu' t'es revenu faire icitte* alors qu'au Canada t'avais toute?" T'y a habité bein 13 ans , entre Ottawa, Montréal, Saint Lambert sur la rive sud...

Mettons* qu'j'ai p'têtre un peu la réponse, ç'a prend pas la tête à Papineau*pour comprendre que c'tacause* que t'es plutôt un gars international... Quand on voit les stages en masse* que ta faite en plus de ton ouvrage* à New York à Paris et à Bruxelles ...T'es un gars qui a la bougeotte, toujours partant pour chaque année retourner là-bas manger une poutine*!

Anyway*, c'ten doublage à Bruxelles après ta grande vie de voyageur que j'tai rencontré, moé j'arrivais toute neuve* de l'Ontario toé tu doublais asteure* le Comte de Champignac dans la série Spirou et Fantasio. Ensuite nos routes se sont séparées et à mandné* on c'est r'trouvé en studio. Sous ma direction t'en a interprété des personnages depuis des années (et les plus divers) du grand black avec un accent anglais jusqu'au p'tit gars d'une équipe de foot dans un manga japonais... Facque* j'suis bein heureuse d'être la marraine du seul belge capab de prendre le vrai de vrai accent québécois (capab de pogner* l'texte sans watcher* l'lexique) et avec qui c'est pas plate pantoute* de passer quequ's heures en studios où j' capote bein raide* sur mes souvenirs de ma vie passée. Thank you bein* Pascal and welcome to the Union!!!!

Julie Basecqz

- *trou = endroit, coin
- *starté sur la baloune = partir pour un projet fou
- débarqué = arrivé
- *starté = commencé
- *acroire = il faut croire
- * donné l'gout= donné l'envie
- *comercials = pubs
- *show = spectacle
- *yenque = rien que
- *dormi su a job = reposé dans ton boulot
- *icitte = ici
- *mettons = disons que
- *ça prend pas la tête à Papineau = pas besoin d'être intelligent
- * acause que = parce que
- * en masse = en nombre
- * ouvrage = travail
- * poutine = frite avec de la sauce brune
- *anyway = en tout cas
- * neuve = fraiche, récemment
- *asteure = à cette heure, à ce moment
- * à mandné = à un moment donné
- * facque = il se fait que
- * pogner = prendre, comprendre
- * watcher = regarder
- * pas plate pantoute = pas embêtant du tout
- * j'capote bein raide = je suis super enthousiaste
- * Thankyou bein = merci beaucoup

Fanny Pierre



J'ai rencontré Fanny lors du tournage de Stéphane Papet "Titre Indéterminé" son premier rôle professionnel, cela remonte quand même à quelques années. A l'époque elle terminait ses études au Laboratoire de l'acteur coachée par Hélène Zidi, Célia Granier-Deferre, Marc-Henri Dufresne et j'en passe... elle était entre Paris et Bruxelles et passait sa vie dans le Thalys.

Pendant notre semaine de tournage Fanny travaillait méticuleusement son personnage à la méthode Stanislavskienne et était très dynamique sur le plateau.

Vous la verrez sur tous les fronts , en casting à Paris, Bruxelles et même Londres , au festival de Cannes l'année dernière elle a réussi a dégoter les plus belles tenues de divers stylistes. Et oui mademoiselle a tourné avec Catherine Deneuve dans le film "Dans la Cour" de Pierre Salvadori qui était à la Quinzaine des Réalisateurs.

Diplômée en Information et communication, en plus d'être danseuse , elle est aussi metteur en scène et auteur ...

Fanny vous le comprendrez est une busy woman, quand on l'appelle elle est en préparation de sa nouvelle démo, sur un tournage, en casting et depuis peu elle vient faire des repérages en doublage. Figurez vous qu'elle fait même du Hip Hop sur Talon, cela démontre bien son énergie époustouflante! Elle est aussi en préparation de l'écriture d'un court métrage qui se tournera en 2015 et a formé ce qu'elle appelle sa "troupe" qui permet aux professionnels d'échanger des vues de leur métier dans tous les domaines: danse, chant, cinéma. Vous la verrez cette année dans "Le Neuvième Mois" de Rémy Hespel ,Web série ou elle interprète Sarah, le premier rôle féminin.

Et tout cela ne s'arrête pas la pour Fanny, vous la croiserez certainement quelque part puisqu'elle est partout, en attendant allez faire un petit tour sur son site!

Julie Basecaz

Xavier **Delacollette**



Ah Xavier! Personnage haut en couleur ... on ne sait jamais a quoi s'attendre avec lui! La première fois qu'il est venu enregistrer pour moi en studio c'était sur le Prince Bubble Gum dans la Série « Adventure Time » pour Cartoon Network , je l'ai "casté" sur le rôle car je trouvais que Delacollette correspondait bien au Prince ...outre son nom le personnage lui allait comme un gant , il m'a effectué une chanson magnifique , honneur pour lui car en France ce personnage a été doublé par Alexandre Astier . Depuis, peu importe son état ,même le pied dans le plâtre, Xavier n'a jamais quitté la série, en 3 ans, il m'a interpreté tous les citrons : papa citron, maman citron, roi citron, le Comte de la Citronnelle, citronjon, citronnelle 1, citronnelle 2...

En général les débutants au micro sont timides, ils n'osent pas et n'en donnent pas assez, surtout dans les dessins animés, Xavier c'était tout le contraire, il m'en donnait trop, une boule électrique qu'il a fallu un peu désélectrifier!

J'étais curieuse de savoir si parfois il pouvait aller dans la sobriété , j'ai donc été voir la pièce dans laquelle il jouait au Public l'année dernière « Lapin Lapin « de Coline Serreau mise en scène par Magali Pinglaut et bien oui, figurez vous que j'y ai découvert un autre Xavier dans le rôle de Béber! Vous me direz, c'est un peu son métier en fait en tant que comédien de se transformer ...

Xavier a fait sa formation à l'Insas en art dramatique, il est aussi très doué en chant et a fait plusieurs stages / workshop d'écriture en chanson française.

Il a formé un duo musical guitare-voix avec Murielle Buzingo.

En plus du rôle de Béber, il a aussi joué l'un des Cadets, le rôle de Jodelet, celui d'un musicien et un poète dans « Cyrano de Bergerac » mis en scène par Michel Kacenelenbogen en 2012. C'est donc un homme a tout faire !

Visiblement Xavier et Magali font une bonne équipe, depuis la création d'un spectacle au théâtre de Poche dans le cadre des premières rencontres , ils ont depuis, en plus de « Lapin Lapin » travaillé ensemble dans « Quand j'avais 5 ans je m'ai tué » de Howard Buten , où il interprétait encore une fois plus d'un personnage ! Quand je vous disais que c'était un homme à multiples facettes ! décidemment il nous surprendra toujours !

Continue comme çà, Xavier, avec ton énergie débordante!

Cécile Rittweger



Avant tout, sachez que mademoiselle est une grimpeuse de haut niveau, ce qui requiert d'être tenace, de pouvoir se concentrer dans l'instant, de lâcher le mental, de suivre ses impulsions, de prendre des risques, d'être totalement réceptif, de maîtriser son corps et de faire primer les sensations... toutes choses qu'elle applique dans son travail d'actrice...

Cécile a fait sa formation de comédienne au Studio Pygmalion avec divers maîtres de stage tels Jack Waltzer, Pico Berkovitch et Sebastien Bonnabel.

Avant cela en 2008 elle a obtenu son master en réalisation à l'Ecole Supérieure d'Audio Visuel à Toulouse et en 2004 un master en « Screen Arts » à la Sheffield Hallam University en Grande – Bretagne ainsi qu'une maitrise en Lettres Modernes a l'UCL en 2001.

Elle a récemment joué le rôle de Sandrine Chares dans la série Arte « Ainsi soient ils »

Nous l'avons vue dans "Délit de fuite" Téléfilm de Thierry Binisti, sur France 2 dans lequel elle interprète le rôle de Mme Lagarde

Et, vous pouvez la voir au cinéma dans "L'enquête", film de Vincent Garenq, aux côtés de Gilles Lellouche et Charles Berling.

Au théâtre, elle a joué en Belgique et en France et est aussi comédienne de doublage.

Vous ne risquez pas de louper Cécile, car elle est présente à tous les festivals , toutes les avantpremières de théâtre comme de cinéma et dans toutes les soirées à la mode; je l'ai encore croisée hier soir au concert de Kate & Joe BB

Elle ne rate aussi aucune proposition de casting, que ce soit à Paris grâce à l'agence Charisma director ou à Bruxelles. Son dernier casting: c'était pour un rôle de rentière en événementiel pour une grande boîte de champagne!

Bonne merde Cécile, à toi les plus hauts sommets ;)

Julie Basecqz

Valérie **Drianne**



Valérie a obtenu son Master du Conservatoire royal de Bruxelles en 2011, elle ne cesse de perfectionner sa formation grâce à des Workshops notamment autour de Tchekhov ou de Roberto Zucco sous la direction entre autres de Benoit Verhaert.

Nous connaissons Valérie Drianne ces temps ci pour ces prestations au théâtre de la Flûte Enchantée, cette année elle y interprète Sherry, rôle principal "d'Indépendance" de Lee Bressing, mise en scène de Karine Bonnel.

L'année dernière, ce fut dans "Petite Misère de la vie conjugale" de Balzac mis en scène par Maxime Anselin ou encore dans "Les Fraises en janvier » d'Evelyne de la Chenelière, mise en scène d'Anne-Isabelle Justens. Nous l'avons aussi aperçue aux Riches Claires, au Festival Courant d'Air en 2011 et 2012, au théâtre Mercelis ou comme membre du choeur dans « 1,2,3 Richard » et « George Sand à l'assemblée »

Depuis Avril 2011 elle est co-fondatrice de la Compagnie Théâtrale « Racks à Niak » (A.S.B.L.) qui a déjà quatre projets à son actif : « Des fraises en janvier », « Cheech ou Les hommes de Chrysler sont en ville », « Adieu Beauté, la comédie des horreurs » et « Petites Misères de la vie conjugale ».

Elle a aussi tourné le rôle principal de Lucy dans le court-métrage « Amour perdu » de Daniel VAZIRABADI

En attendant d'avoir plus de boulot, ce qu'on lui souhaite , Valérie roule sa bosse pour des assistanats à la mise en scène, comme figurante et même en régie.

Vous l'aurez certainement déjà aperçue comme ouvreuse au théâtre de la place des Martyrs ou alors au Volter ou à la Comédie de Bruxelles. Reine de la transformation, brune aux longs cheveux, la voici maintenant blonde aux cheveux courts!

Julie Basecqz

Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2 mars 2015

Discours d'accueil de Jean-Henri Compère Président de l'Union des Artistes du Spectacle

Bonjour à tous et bienvenue.

Je vais vous parler des projets que nous avons développés cette année et des perspectives pour l'année qui vient.

Tout d'abord le site. Grâce à l'énorme somme de travail que Pierre Dherte a exécutée cette année, celui-ci est maintenant en ligne et je vous invite tous à aller le consulter pour nous faire part de vos remarques et de vos suggestions. Il est très complet et contient un grand nombre d'informations sur l'Union elle-même, sur les archives, les règlementations diverses, sur les activités de l'Union, il y a une newsletter et la possibilité pour chacun des membres de se créer une page personnelle avec des photos et même des extraits de films.

D'autre part, nous sommes depuis un an en contact avec la fondation Roi Baudouin et plus particulièrement avec le fonds Norma Joossens qui nous a octroyé une somme de 15.000 euros pour aider les comédiens retraités et qui sont détresse financière. Nous aidons de ce fait quelques-uns de nos membres mais nous sommes aussi chargés par le fonds de chercher des personnes dans le besoin et qui ne sont pas membres de l'Union. Si vous connaissez quelqu'un dans ce cas n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Nos stages se déroulent de mieux en mieux, après le stage de doublage qui a rencontré un vrai succès, nous envisageons dans l'avenir ,d'en organiser un sur la voix pub, sur les marionnettes, sur les frais forfaitaires, sur le coaching personnel.

La Fondation Union des Artistes, après avoir été reconnue d'utilité publique, est en demande d'agrément pour pouvoir offrir aux donateurs la déduction fiscale. Le dossier est en voie de constitution mais demande beaucoup de travail et j'espère pouvoir revenir vers vous l'année prochaine avec de bonnes nouvelles.

Le nombre de membres est positif de une unité, non pas que nous n'en ayons pas accueilli de nouveaux, au contraire, mais malheureusement la liste de membres radiés est plus importante que les autres années. Nous avons dû en effet, la mort dans l'âme, radier ceux qui n'étaient pas en ordre de cotisation depuis 5 ans et ce, après les avoir contactés par lettre, par mail et par téléphone de nombreuses fois. Si ces personnes désirent à nouveau faire partie de l'Union, elles devront en faire la demande au conseil d'administration et être à nouveau acceptées, et se mettre en ordre de cotisation.

Bilan et Comptes

Carinne Delvaux

Bonsoir à tous, la trésorerie ! Tout un programme dont Jacques Monseu et moi-même , nous nous occupons...

Les comptes de l'Union sont assez stables. Ils viennent d'être vérifiés par Dominique Baeyens et Annette Brodkom, que je remercie pour leur collaboration.

Outre les frais de gestion du bureau , nous avons dû remplacer les stores, une canalisation...

Nous avons eu aussi des frais de notaire et de banque pour créer la "Fondation de l'Union des Artistes" dont Jean-Henri vous parlera. Nous avons aussi accordé de nombreux prêts cette année.

Les revenus de la "Collecte des petits sabots" sont, quant à eux, assez identiques à ceux de l'année précédente; et ce malgré une forte diminution des bénéfices de la collecte à la Monnaie (nous sommes passés de 8959 euros à 5178 euros). Je vous explique le pourquoi de cette diminution...

Le 30 novembre (veille de la première de Don Giovanni de Mozart) nous apprenions avec consternation que le metteur en scène polonais Krzystof Warlikowski refusait à nos deux membres choristes de monter sur scène pour faire leur annonce.

En effet, il avait relégué les choristes dans la fosse d'orchestre. Pourquoi ? On ne le saura jamais. Peut-être était-ce trop compliqué pour lui de les mettre en scène ?....

Pour contrer cela , nous avons imaginé faire une annonce sonore uniquement.

Julie Basecqz, que je remercie vivement, a enregistré, en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, une annonce en quatre langues différentes.

Et là, Peter de Caluwe, le directeur , a tout simplement refusé. En fait il voulait que les deux choristes fassent une annonce dans la salle. Nos deux membres choristes, qui n'étaient pas « costumés « , je vous le rappelle, n'ont pas trouvé cette solution adéquate.

Résultat des courses... des collectes difficiles à effectuer puisque de nombreuses personnes ne comprenaient pas ce que nous venions faire là avec nos paniers.

Ajoutez à cela que de nombreuses personnes, mécontentes du spectacle, quittaient la salle à l'entracte...

Tout ceci est très regrettable car dois-je vous remémorer que le berceau de L'Union des Artistes c'est le Théâtre de la Monnaie sous la houlette de Lucien Van Obbergh.

Espérons que l'année prochaine, le metteur en scène sera un petit peu moins obtu et plus solidaire avec les artistes et que la direction nous soutiendra, comme elle l'a toujours fait par le passé...

Je profite de l'occasion pour dire un tout grand merci à tous les collecteurs qui nous ont aidés une fois de plus et aux théâtres qui nous accueillent.

Merci de votre attention.

Le nouveau site de l'Union!

Pierre Dherte



Après des mois de conception, d'encodage, voici enfin le nouveau site de l'Union. Précisions et mode d'emploi !

En 2006, j'avais créé pour l'Union son tout premier site internet et amélioré la ligne graphique et éditoriale de nos bulletins. Ensuite, nous avons créé notre lettre d'information digitalisée et enfin, nos pages réservées aux réseaux sociaux. Il faut bien avouer que l'ancien site était réalisé avec les moyens du bord, sans réelle conception graphique excitante ni contenus de référence avec mise à jour récurrente. Sur le net, nos messages étaient principalement communiqués via notre lettre d'information ou encore sur nos pages et groupes Facebook.

Aujourd'hui, c'est un tout nouveau site internet que nous mettons en ligne, réalisé de manière dynamique, relationnelle et permettant à nos membres et aux professionnels en quête de connaissances (ou de simple curiosité) de mieux connaître à la fois notre démarche et notre action tout en facilitant la consultation de textes d'archives ou de législations faisant référence pour nos métiers artistiques où l'actualité et les règlementations changent vite et souvent ! Il s'agissait aussi de répondre à la sempiternelle question : « Mais qu'est-ce que vous faites à l'Union ? »

De plus, d'ici quelques semaines, chaque membre de l'Union sera averti de la démarche à suivre pour créer son propre espace membre avec son profil personnel permettant la mise en ligne d'informations professionnelles et de contact ainsi que des photos et CV qui seront éventuellement publics et mis à jour par le membre lui-même.

Mode d'emploi

Vous pouvez consulter ce site en parcourant à votre guise les différents menus de votre choix. Vous pouvez aussi inscrire en **recherche** des mots clés. Entrez n'importe quel mot ou nom. Si vous souhaitez faire une recherche sur une suite de mots précis avec une réponse pertinente, vous devez inscrire votre **requête** entre guillemets et sans accents: par exemple : « arts de la scène ».

Le menu "Journal de bord" résume au mieux nos principales activités durant les 24 derniers mois. C'est le menu idéal (avec les actualités en page d'accueil) pour avoir une vision la plus complète de nos principales activités.

Les "**Actualités**" (news) plus récentes ou d'informations factuelles et d'agenda sont reprises en page d'accueil. Vous y lirez des news d'actualités du moment !

Dans le menu "**Législation**", vous trouverez les principaux textes de lois, décrets, conventions collectives, règlementations récentes, etc. Le tout étant classé par catégories.

Dans le menu "Archives Union", vous lirez des archives de textes divers, des courriers de l'Union, des discours, débats, articles ou communiqués de presse, etc. Vous y trouverez également les archives de nos bulletins digitalisés, de nos lettres d'informations et de nos actualités. Toujours dans ce menu, vous avez une catégorie intéressante intitulée "Dossiers Théma" qui regroupe plusieurs articles de fond ou dossiers d'intérêt général dédiés aux professionnels en quête de connaissance.

Dans le menu "À propos", vous pourrez en savoir un peu plus sur l'Union en consultant notamment les instances d'avis, structures ou comités de concertation ou autres où nous représentons les professions de nos membres. Vous avez des liens qui vous mèneront directement vers les sites ou pages respectifs de ces structures où l'Union est représentée.

Vous pouvez enfin payer votre cotisation en ligne, par virement ou par Paypal! Les nouveaux membres peuvent dorénavant s'inscrire directement sur le site en quelques "clics" avec le formulaire d'adhésion situé dans le menu "Adhésion"!

Enfin, le menu "**Liens**" vous mènera vers différents sites partenaires, organisations professionnelles, revues pluralistes, blogs culturels, groupes sociaux, liens institutionnels, syndicats, etc.

En bas de la page d'accueil, vous avez un lien qui vous mènera vers les pages spécifiques dédiées uniquement à notre toute récente **FONDATION Union des Artistes!**

Espace Membres

Comme signalé plus haut, nos membres recevront bientôt les instructions nécessaires pour s'inscrire sur le site et y compléter leur page personnelle de profil membre. S'ils le souhaitent, ils y ajouteront en ligne des informations biographiques ou de contact, des CV, photos, etc. Ces données pourront être mises à jour par les membres eux-mêmes! Les photos des membres défilent de manière aléatoire en page d'accueil sur le site. Vous serez prévenus par mail de la procédure à suivre pour gérer ces "profils membres" et définir au mieux les informations pertinentes que vous souhaiteriez (ou pas) rendre publiques sur le site.

Toujours dans l'espace "Membres", vous verrez différents forums de discussions avec des sujets divers qui concernent l'Union et l'Union seule ! Ces forums sont répartis en Union Wall (le "mur" de l'Union), Union Jobs (petites annonces) et Boîte à idées! Les articles publiés dans ces Forums ne seront visibles que par les membres de l'Union connectés au site !

N.B.:

Les archives reprises dans ce site sont majoritairement encodées depuis le début des années 2000 jusqu'à aujourd'hui et d'après les documents que nous avions en "mémoire" de nos ordinateurs ou qui nous ont été communiqués. Il va de soi que ce tout nouveau site internet va s'enrichir de jour en jour par les apports futurs que nous espérons les plus nombreux possible. Avec de nouveaux documents d'archives, qu'il s'agisse de documents dédiés au passé de l'Union ou d'autres liés à des événements d'actualité ou à venir.

Nous ferons régulièrement appel aux membres de l'Union afin que chacun puisse participer à la richesse de cet outil commun. Il vous suffit pour cela de nous communiquer tout document d'archive que vous estimez d'intérêt général, de préférence au format Word ou pdf ou toute photo digitalisée au format jpg. Si certains d'entre vous estiment qu'il serait judicieux de digitaliser des documents en version papier, ils peuvent aussi se manifester auprès de notre secrétariat. Nous évaluerons en interne la faisabilité et la pertinence de mener à terme toute démarche qui nous serait soumise.

Voilà, après des mois d'imagination, d'encodage, des nuits à tenter de concevoir un outil performant et de notre temps, l'envie de le rendre à la fois simple d'utilisation mais riche en contenu. J'espère qu'il permettra à l'Union et à chaque internaute en quête de curiosité ou de connaissance de les partager, de prendre acte de ce que nous faisons au jour le jour ... de manière participative, philanthropique et dans un esprit de transparence au service du secteur créatif et culturel!

Bonne visite à toutes et à tous,

Pierre Dherte

Nouveaux membres

Vincent Raoult Aurélie Trivillin

Michel Kacenelenbogen Suzanne Emond

Laurent D'Elia Sandra Raco

Virgile Magniette Laurent Tisseyre

Mathilde Mazabrard Geneviève Voisin

Alexis Van Stratum Philippe Résimont

Kim Leleux Karin Clercq

Shérine Seyad Nathan Fourquet-Dubart

Pascal Gruselle Alexandra Georgiadis

Nelson Lizé Michelangelo Marchese

Dolores Oscari Nora Cailleau

Pierre Bodson Fanny Pierre

Réal Siellez Laura Noël

Renaud Van Camp

Membres décédés

Nous avons le devoir de vous faire part des noms des membres décédés en 2014. Je vous prie de bien vouloir vous lever et d'observer une minute de silence en l'honneur de nos membres disparus.

Dany Daven Daniel Lambo

Jacques Lutringer Pierre Laroche

Henri Billen Line Vercors

Philippe Vernet

Naissances

Yuna 13 février 2014 Fille de Gaëlle Leroy et Steve Driesen.

Georgia 15 décembre 2013 fille de Geneviève Damas et Jean-Philippe Collard.

Membres radiés

Olivier Coyette Margarida Codina

Deborah Amsens Jean Debefve

Perinne Delers Graziella De Villa

Frédéric Frouch Muriel Hobe De Hertogh

Alain Lackner Dan Sluijzer

Philippe Bohée Greta De Reyghere

André Grégoire Emmanuel Guillaume

Membres démissionnaires

Geneviève Cabodi

Pascal Laurent

Georgi Ivanov

Eric Lefèvre

Maryvonne Michel

Nomination de deux vérificateurs (bilan 2015 en 2016)

Mathilde Mazabrard et Michelangelo Marchese

Election des administrateurs

3 postes à pourvoir, 3 candidatures

Bernard Marbaix, sortant et réeligible.

Jean-Henri Compère, sortant et réeligible.

Stéphane Ledune, sortant et réeligible.

Résultat de l'élection des administrateurs

89 votants (dont 31 procurations)

Bernard Marbaix , avec 87 voix Jean-Henri Compère, avec 88 voix Stéphane Ledune, avec 88 voix

sont élus administrateurs pour trois ans .

Compte-rendu du Conseil d'administration du 2 Mars 2015

Constitution du nouveau bureau de l'Union des Artistes du Spectacle :

Président : Jean-Henri Compère

Vice-présidents : Bernard Marbaix, Jacques Monseu, Pierre Dherte

Administrateurs: Julie Basecqz, Carinne Delvaux, Magali Genicq, Audrey Devos, Benoît

Joveneau, Thibaut Delmotte, Stéphane Ledune et Bernard Graczyk.

Collecte des Petits Sabots

Saison 2014-15

Théâtres	Recettes
Atelier théâtre Jean Vilar	12744,50
Théâtre royal du Parc	9000,00
Comédie de Bruxelles	5606,07
Théâtre National	5294,33
Comédie Volter	5266,85
Théâtre royal de la Monnaie	5178,42
Théâtre de la Valette	4517,37
Théâtre royal des Galeries	4041,52
Théâtre Le Public	3586,19
Wolubilis	3515,69
Théâtre des Riches-Claires	3374,34
Théâtre de la Toison d'Or	2993,50
ABCD	2673,49
Le Rideau de Bruxelles	2330,00
"Races" à Wolubilis et au Centre Culturel d'Uccle	1719,93
Théâtre de la place des Martyrs	1141,31
Théâtre de Liège	750,00
Théâtre royal de Namur	485,02
Messe des Artistes	185,45
Théâtre de Toone	83,50
Théâtre de la Vie	81,29
Théâtre de la Balsamine	52,50
TOTAL	74621,27

Un tout grand merci à tous les collecteurs, collaborateurs, caissiers et autres responsables de collecte des Petits Sabots. Vous faites un travail formidable, essentiel pour la poursuite de notre activité philanthropique.

Fonds Norma Joossens

Jean-Henri Compère



Comme vous le savez sans doute, l'Union des Artistes a reçu des subsides du Fonds Norma Joosens pour venir en aides aux comédiens retraités ou en voie de l'être, qui ont des difficultés financières. Ce projet est géré par la Fondation Roi Baudouin.

Trouver des membres dans le cas nous demande du travail mais nous avons au moins la possibilité de les contacter.

Notre accord avec le fonds prévoit que nous puissions aussi aider les comédiens en difficulté **qui ne sont pas membres.**

C'est pourquoi je vous invite si vous en connaissez, à nous signaler ces personnes.

L'Union est avant tout au service de ses membres, mais dans le cas présent, je trouve qu'il est important pour nous de nous ouvrir à ces personnes en difficulté car nous sommes la seule institution francophone à pouvoir les aider grâce à ce fonds.

Merci à vous d'être attentif aux besoins des autres.

Jean-Henri

Stages de l'Union

Julie Basecqz Pascal Gruselle





Notre prochain stage sera animé par Pascal Gruselle, comédien depuis 1982 et formateur en communication comportementale depuis 2000 et aura pour thème « Stratégie & confiance en soi dans le jeu de l'Acteur ».

Cet atelier/workshop se tiendra sur deux jours (à confirmer) dans le courant de la semaine du 22 au 27 juin 2015.

Les divers outils fonctionnels de communication en regard du thème abordé seront proposés dans la bonne humeur/humour et dans la perspective d'élargir la palette (Au fig. Ensemble des moyens d'expression ou de style, mis en œuvre dans une composition artistique) de possibilités, et ainsi permettre l'éclosion des potentialités.

- « Si vous faites ce que vous avez toujours fait, vous obtiendrez ce que vous avez toujours obtenu ».
- « Si le seul outil en votre possession est un marteau vous aurez tendance à voir tous les problèmes comme un clou »
- « Il n'y a pas d'échec, il n'y a que du feed-back ».
- ...et enfin, paraphrasant le peintre Francis Picabia « Notre tête est ronde afin de permettre à notre esprit de voyager »

Pré-requis;

- Préparation d'un court texte/scène mémorisé(e), (monologue de préférence) ou à 2 personnages.

Nos stages à l'Union ont la cote et commencent à avoir de plus en plus de succès!

Voici quelques feedback de notre dernier stage :

- « Ce fut une rencontre professionnelle bien dense, riche, chaleureuse et partageuse. »

 Jean-Louis Sbille.
- « Merci à nos coaches et aux techniciens pour leur simplicité, leur maîtrise et leur sincérité!!! »

 Jean-Christophe Lefèvre
- « A mon tour de témoigner ma gratitude envers les intervenants et ma sympathie aux compagnons d'initiation qui ont permis que cette journée soit non seulement instructive, mais agréable. »

 Florence Hebbelynck

Ces messages positifs motivent l'Union des Artistes à aller de l'avant en proposant un choix varié de stages/ateliers tout au long de l'année, permettant ainsi aux membres affiliés de parfaire leur pratique, d'acquérir de nouvelles techniques et surtout d'échanger des savoirs dans un climat propice et ouvert. Je vous conseille donc vivement si vous êtes en ordre de cotisation de vous inscrire à l'atelier de Pascal qui lors de mon dernier stage de doublage a eu l'occasion de nous montrer une petite introduction de sa pratique très appréciée par les participants.

Les places sont limitées à 12 participant(e)s et le tarif est de 15 euros par personne. Frédéric au secrétariat attend votre appel!

Sachez aussi que les futurs maîtres de stage bénéficient de 3 stages gratuits au choix, avis aux futurs candidats!

Dans les prochains mois nous vous proposerons un stage sur la fabrication et la manipulation des marionnettes , un stage sur le doublage chanté et si vous êtes intéressé faites le moi savoir , je vous organise un stage sur les frais réels... toujours séduisant en ces temps de crise ;) A tout bientôt!

Julie

Contact: Frédéric Van Linthout, 02 /513.57.80 info@uniondesartistes.be www.uniondesartistes.be

A vos agendas!

Julie Basecqz



L'Union sera présente dans les deux prochains festivals bruxellois!

Débats sur la direction de l'acteur et workshops/ Masterclass doublage et direction-casting seront organisés.

Soyez attentifs aux prochains courriels de l'Union pour plus de détails.

Gardez bien en mémoire les 29 avril et 10 juin, journée spéciale Union des Artistes!

Pour le programme du festival et pour vous accréditer, allez faire un tour sur les sites internet :

18 th Brussels short Film Festival: www.brff.be du 23 avril au 3 mai 2015

Brussels Film Festival : www.bffs.be du 5 au 12 juin 2015 (invitée d'honneur Juliette Binoche).

Au plaisir de vous y croiser!







Le cahier de l'Union POLITIQUES CULTURELLES

Pierre Dherte

La nouvelle offre culturelle de la RTBF

les arts de la scène sont-ils les « parents pauvres » de la télévision ? L'Union des Artistes et le Comité de Concertation des Arts de la scène évoquent la nécessité de « réagir » !

Etat de la situation

Comme vous le savez, l'émission « 50 Degrés Nord » a été supprimée des antennes en décembre dernier et c'est donc le moment pour la RTBF de proposer sa nouvelle offre culturelle au sens large du terme, sur toutes ses chaînes en télévision, radio et sur sa plate-forme internet.

Dans le cadre du nouveau contrat de gestion de la RTBF, une nouvelle plate-forme de concertation vient d'être mise en place par le Gouvernement entre la RTBF, le Ministère de la FWB et les différents acteurs de l'audiovisuel, de la culture, de la jeunesse, de l'éducation aux médias et de l'enseignement de la FWB.

Le contrat de gestion de la RTBF (article 51) précise que la RTBF consultera les représentants du secteur culturel au sein de cette plate-forme préalablement à la conception et à la mise en oeuvre d'une nouvelle émission visant un large public et mettant en avant les artistes interprètes et créateurs ainsi que les producteurs et distributeurs de la FWB. Cette plate-forme est également, selon l'arrêté du Gouvernement, un « lieu d'échange, d'information, de réflexion, de concertation sur les politiques ou projets à mener. Elle privilégie une approche inclusive et globale en travaillant dans une logique de projets concrets ».

Un rapport de 9 pages qui ne plaît pas à tout le monde!

« Je fais une offre culturelle pour les téléspectateurs, pas pour le monde culturel », « Le développement de la pensée est quelque chose d'incompatible avec la télévision ». Résumée (en ces termes exacts) dans un rapport que j'ai rédigé pour le CCAS et qui fait déjà parler de lui en haut lieu et dans la presse - lire l'article de la Libre Belgique du 18 février et celui de ce lundi 16 mars - la position de la RTBF à l'égard de la culture a vivement heurté l'Union des Artistes lors de son Assemblée Générale du 2 mars dernier tenue aux théâtre des Riches Claires. Idem pour le Comité de Concertation des Arts de la Scène qui m'a mandaté pour le représenter à cette plate-forme RTBF dont la première réunion s'est tenue le 12 février dernier à la FWB entre les différents directeurs et représentants de la RTBF, son administrateur général (Jean-Paul Philippot), les représentants de

En tant que représentant mandaté par le Comité des Arts de la Scène (CCAS), je siégais au nom de l'ensemble des organisations professionnelles (ORUA) qui y siègent, dont notamment l'Union des Artistes, l'ATPS, la CTEJ, la FAR, CONPEAS, etc., ou encore diffuseur de spectacles (ASSPROPRO), la chambre patronale (CPEPAS) et la société des auteurs, compositeurs et éditeurs (SABAM). Le CCAS regroupant en son sein et par arrêté du Gouvernement plusieurs disciplines artistiques telles que le théâtre, le théâtre Action, le théâtre pour l'Enfance et la Jeunesse, le cirque, les arts forains, les arts de la rue, la danse, l'interdisciplinaire, la musique non classique et la musique classique, et/ou contemporaine. Soit plusieurs milliers de travailleurs du secteur créatif et culturel. Il ne s'agissait donc pas de se tromper dans une position à défendre pour tout ce beau monde! Surtout face à l'interlocuteur de poids qu'est la RTBF, comme chacun sait!

Le rapport que je vous suggère de lire en détails plus loin dénonce globalement trois choses:

- 1- Sans se livrer à des comptes d'apothicaires, le secteur des arts de la scène est devenu « le parent pauvre » de la télévision. « Sauf pour la musique et le théâtre wallon », les Arts de la scène ne bénéficient d'aucune « émission ni magazine spécifiquement et entièrement dédiés à sa catégorie propre ». « Alors que les travailleurs du secteur des Arts de la scène sont déjà confinés dans une boucle par laquelle ils sont à la fois progressivement écartés du chômage tout en étant confrontés à une diminution progressive de l'offre d'emploi dans leur secteur, il eut été utile, dans le cadre des politiques de relance, d'au moins favoriser une plus grande valorisation de leur travail par une vitrine médiatique plus appropriée, un magazine dédié à ce secteur et permettant ainsi de mieux faire connaître les créateurs et les œuvres artistiques de ce secteur. »
- 2- Contrairement à ce qui est véhiculé par la presse, la plate-forme de concertation n'a pas « élaboré » ces nouveaux programmes de la RTBF [...] Les membres n'ont d'ailleurs pas été conviés à rendre des avis ou des propositions circonstanciés. » Inquiet de sa véritable marge de manœuvre, le secteur des Arts de la scène évoque donc, dans son rapport, un « quasi empêchement » ou tout du moins « l'impossibilité d'action ou d'influence » dans une « concertation » où tout serait déjà pratiquement balisé en amont par la RTBF! (l'appel à production pour la nouvelle émission « L'Invitation » est en effet déjà lancé!).
- 3- le rapport déplore enfin le manque de formats longue durée, permettant les débats d'idées, les analyses critiques ou le décryptage de « thématiques plurielles ». Enfin, il interroge sur le recours systématique au storytelling : « La mise en avant du téléspectateur à travers cette nouvelle écriture télé se fera-t-elle au détriment de l'artiste et de l'œuvre ? ». Qui met-on au centre ? Le téléspectateur ou le créateur ?

Rapport de P. Dherte pour le Comité de Concertation des Arts de la Scène (CCAS)

Le 12 février 2015 se tenait au 7ème étage de la FWB la première réunion de la plate-forme de concertation RTBF/FWB/ « acteurs culturels ».

A- Membres de la plateforme:

Fédération Wallonie-Bruxelles:

Frédéric DELCOR, Secrétaire général

André-Marie PONCELET, Administrateur général de la Culture (AGC)

Jean-Philippe VAN AELBROUCK, AGC, Directeur général adjoint du Service général des Arts de la scène

Jeanne BRUNFAUT, Directrice générale adjointe du Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias (SGAM)

Eric FRERE, SG, Responsable Cellule Culture-Enseignement

Nicolas VAN de VELDE, SG, Secrétariat de la plateforme

Patrick VERNIERS, Président du Conseil supérieur de l'Education aux Médias (CSEM) Caroline RADJABALI, (AGERS), Cellule stratégique - Chargée de Communication Pierre-Jean TRIBOT, (AGERS), Chargé de mission

Jean-Pierre HUBIN, Administrateur général de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique (AGERS) EXCUSE

RTBF:

Jean-Paul PHILIPPOT, Administrateur général François TRON. Directeur général de la Télévision Fabrice MASSIN, Directeur iRTBF Corinne BOULANGIER, Directrice de La Première Eric POIVRE. Directeur des programmes

Simon-Pierre DE COSTER, Directeur juridique

Christian DAURIAC, Chef de rédaction info TV

Dominique D'OLNE, Chef de rédaction info Radio

Sandrine GRAULICH, Responsable Unité programmes magazines Anne HISLAIRE, Productrice

Secteurs culturels:

Pierre DHERTE pour le Comité de concertation des Arts de la scène

Georges HOYOS pour le Conseil du Livre

Frédéric VANDENHOVE pour le Conseil de la Jeunesse

Tanguy ROOSEN pour le Comité de concertation du Centre du Cinéma

Jacques-Yves LE DOCTE pour la Commission des Centres culturels (EXCUSE)

Frédéric LIGOT pour le Conseil supérieur de l'Education permanente (ABSENT)

B- Remarques préliminaires :

En avril ou en mai, la RTBF devrait mettre à l'antenne la nouvelle émission « L'Invitation ». Actuellement, pour cette émission, un appel à production exécutive (pas un appel à projet) est déjà lancé! Le contrat est prévu pour deux ou trois ans

La prochaine réunion de la plate-forme de concertation FWB/RTBF est prévue le mercredi 29 avril 2015 à 15h dans la salle Henry Ingberg à la Fédération Wallonie-Bruxelles. On devrait, entre autres points à l'ordre du jour, définir et adopter le ROI et plancher sur les synergies entre les différentes plate-formes numériques, etc.

C- Interventions de Pierre Dherte pour le CCAS:

"Pierre Dherte formule, à son tour, plusieurs remarques :

- les arts de la scène ne se limitent pas au seul théâtre et l'offre théâtrale au seul théâtre classique : il existe une offre plus variée, plus pointue ou plus populaire telle la danse, les arts vivants, le cabaret, le cirque, les spectacles pour la jeunesse, l'interdisciplinaire ...
- il n'y a pas assez de captations théâtrales, qui peuvent se faire soit en direct soit montées ensuite comme un film en s'associant à des producteurs privés.

François Tron lui répond que les captations, et encore plus celles bénéficiant d'un montage, coûtent trop cher et que la télévision préfère rendre compte de l'actualité des arts de la scène plutôt que de réaliser des captations.

- il faudrait remettre l'artiste au centre du jeu : c'est la volonté du monde culturel. Or P. Dherte a l'impression que « L'Invitation » donnera plus de place aux spectateurs qu'à l'artiste.

En outre, au contraire d'autres secteurs culturels tels la musique, le cinéma, la littérature, ..., P. Dherte s'interroge sur la valorisation, sur les antennes de la RTBF, des œuvres et artistes des arts vivants dans une longueur d'expressivité permettant entre autres les débats d'idées, des analyses critiques ou encore le décryptage de thématiques plurielles.

FT lui répond qu'il ne craint pas cette situation mais y aspire. En effet, la télévision est un medium de masse et a évidemment un parti pris éditorial. L'artiste, son œuvre, sa performance seront bien au centre de « L'Invitation » mais à travers les yeux du duo qui sera donc le vecteur, le médiateur qui donnera envie aux spectateurs d'aller voir l'œuvre de l'artiste. L'artiste pourra encore s'exprimer directement aux auditeurs en radio sur la Première, sur Musiq'3, Libre Echange, Noms de Dieux, ...

FT précise encore qu'il faut s'adapter car il y a maintenant beaucoup plus de chaînes sur le marché et que les spectateurs n'ont plus le même rapport au temps qu'avant.

Pour conclure, Jean-Paul Philippot demande à P. Dherte s'il est convaincu, suite au débat et aux réponses apportées par la RTBF à ses questions, par la formule de « L'invitation » : P. Dherte lui répond par la négative."

C- Réflexions / Interrogations:

- « Je fais une offre culturelle pour les téléspectateurs, pas pour le monde culturel »;
- . « Le développement de la pensée est quelque chose d'incompatible avec la télévision »;
- . « La télévision est un média de la fulgurance, un flux en continu qui est incompatible avec la durée et le développement de la pensée. Si on veut développer une pensée il faut du temps or la télévision ne le permet pas car le téléspectateur est volatil. C'est notre défi »;
- . « Les gens ont envie de s'exprimer eux-mêmes. Ils ne croient plus à la légitimité seule du présentateur, du journaliste ou du médiateur » (François Tron, directeur général de la télévision, le 12 février 2015 à la FWB)

1- SUR LA COMPOSITION DE LA PLATE-FORME

En 1995, Henry Ingberg, Secrétaire général de la Communauté française, avait initié une première plate-forme de concertation intitulée : « Atelier Culture et Télévision ». Les réunions successives de cette plate-forme avaient notamment donné naissance à un agenda culturel hebdomadaire, « Java », arrêté dès 2007 avec l'arrivée de « Cinquante Degrés Nord ».

Cette plate-forme réunissait à l'époque des personnalités du service public, des représentants des sociétés de droits d'auteurs, de la fédération des étudiants francophones, de différents experts ou personnalités culturelles ainsi que de la société civile (association de téléspectateurs).

1.1- Notes:

Dans la composition actuelle de la Plate-forme de Concertation 2015 RTBF/FWB/secteurs culturels, nous regrettons :

- 1. Trop peu d'experts, d'intellectuels ou de personnalités du monde culturel conviés;
- 2. Pas de représentants issus du milieu universitaire;
- 3. Pas de représentants issus de la fédération d'étudiants francophones;
- 4. Deux réunions annuelles sont prévues pour la plate-forme version 2015 alors que celle de 1995 se réunissait chaque mois;
- 5. Pas de représentants issus de la société civile invités à participer à la réflexion collective alors qu'il s'agit pourtant d'une offre culturelle élaborée avant tout « pour les téléspectateurs, pas pour le monde culturel » (François Tron, Le Soir, 20/02/15.)

2- SUR LES MISSIONS ATTENDUES DE LA PLATE-FORME

- L'Art. 2 de l'arrêté du Gouvernement précise que la plateforme est « un lieu d'échange, d'information, de réflexion, de concertation sur les politiques ou projets à mener. Elle privilégie une approche inclusive et globale en travaillant dans une logique de projets concrets, sans pouvoir porter atteinte à l'autonomie et à l'indépendance éditoriale et rédactionnelle de la RTBF »
- L'article 5 de l'arrêté du Gouvernement précise que : « la plate-forme de concertation élabore un règlement d'ordre intérieur qui précise notamment les quorums de présence et de prise de décision ».
- Sur le site de Jean-Claude Marcourt, il est stipulé: « Cette émission (« L'Invitation »), qui est une priorité pour la télévision, est en cours d'élaboration et fera l'objet d'une concertation préalable, par le biais de la plate-forme prévue à cet effet ».
- Sur le site de Fadila Laanan, on peut lire : « Il s'agit d'un lieu d'échange d'informations, de réflexion sur les politiques à mener pour améliorer la présence et la mise en valeur des auteurs et créateurs de la FWB ainsi que de leurs œuvres dans les programmes de la RTBF ».
- Dans un article de "l'Avenir" (« Nouveaux rendez-vous culturels sur la RTBF 20/02/15, Marc UYTTERHAEGHE) on peut lire : « Une plate-forme de concertation avait été mise sur pied avec la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) et les secteurs de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse, afin d'élaborer de nouveaux programmes ».

2.2 - Notes:

- Contrairement à ce qui est véhiculé par la presse, la plate-forme n'a pas élaboré de nouveaux programmes en concertation avec la RTBF;
- Tout en reconnaissant l'autonomie et la reconnaissance éditoriale et rédactionnelle de la RTBF, nous prenons acte qu'il n'y a pas eu de réelles propositions ou pistes de réflexions issues d'une réelle concertation prospective;
- Les membres de la plate-forme n'ont d'ailleurs pas été conviés à rendre des avis ou des propositions circonstanciées;
- Nous nous interrogeons quant à l'interprétation par la RTBF des notions de réflexion, d'échange, d'approche inclusive ou encore de concertation prospective à mener autour d'une politique culturelle pour des projets concrets;
- Nous avons été mis en face de projets déjà balisés en interne et dont il manquait seulement l'appel à production exécutive avant la mise à l'antenne;
- Nous nous interrogeons sur la teneur des sujets sur lesquels la plate-forme aurait normalement à porter des « prises de décisions » en vertu de l'Art. 5 de l'arrêté du Gouvernement;

Nous nous interrogeons sur le R.O.I qui sera soumis aux membres de la plate-forme lors de la deuxième réunion prévue le 29 avril 2015, date à laquelle la production exécutive de l'émission sera probablement désignée et sa mise sur antenne effective ou très proche!

2.3 - Remarques:

- La concertation se distingue de la négociation en ce qu'elle n'aboutit pas nécessairement à une décision mais qu'elle vise cependant à la préparer;
- Il est difficile de viser à une concertation prospective réellement constructive avec un calendrier prévoyant seulement deux réunions par an avec possibilité de deux réunions supplémentaires uniquement sur demande de deux tiers minimum des membres;
- Tenant compte des différents paramètres évoqués plus haut, la plate-forme pourra difficilement « orienter » (en une seule réunion ?) une offre culturelle déjà balisée, des projets d'émissions déjà définis, des productions exécutives déjà désignées et une mise à l'antenne pratiquement déjà effective;
- Il y a ici quasi « empêchement » ou tout au moins impossibilité d'action et d'influence dans le chef d'une partie des membres de la plate-forme;
- Toute suggestion ou piste de réflexion issue de la concertation semble impossible à soumettre à la RTBF ou à la FWB étant donné le calendrier de mise à l'antenne et vu qu'il n'a pas été demandé aux membres d'apporter la moindre contribution écrite circonstanciée sur base de l'offre culturelle telle qu'elle leur a été révélée le 12 février dernier

3- LES NOUVELLES EMISSIONS CULTURELLES DE LA RTBF!

Rien sur La Une! Deux programmes courts quotidiens sur La Deux ou La Trois De nouvelles sensations musicales et littéraires sur La Trois Un grand « Bazar » belge sur Arte Belgique!

Si la Ministre de la Culture et le secteur en général parlent de « remettre l'artiste au centre » , François Tron souhaite avant tout « mettre le téléspectateur au centre » et principalement le téléspectateur de la RTBF ! Sa réflexion se déploie sur base d'une offre culturelle orientée notamment autour du « storytelling », entendez le fait que « le public ne vient pas si le propos est pointu et qu'il n'a pas les clés. Il faut donc l'intéresser, le prendre par la main et lui raconter une histoire » (F.T.)

C'est en évoquant ce code spécifique pour la télévision que François Tron définit la nouvelle émission, « L'Invitation », magazine de huit minutes quotidiennes sur La Trois télé, décliné aussi pour le web et en radio sur La Première. « L'Invitation » est un magazine conçu sans animateur, journaliste ni médiateur, sous la forme d'un feuilleton avec deux quidams qui seront au centre du programme et donneront leur avis en allant à la rencontre de créateurs, au cœur d'un événement culturel ou dans ses coulisses. Le magazine est destiné à tous les domaines de toutes les disciplines artistiques. Un "Best off » est prévu le samedi avec une compilation de la semaine en 40 minutes.

Ensuite, il y a « **L'Interactif** », micro-programme d'agenda culturel quotidien d'une minute trente diffusé vers 20h sur La Deux. Un QR-code à l'écran renverra directement vers le site de l'activité culturelle proposée par soirée. Présenté par Joëlle Scoriels, miss-« Sans chichis »!

Enfin, dernier volet sur Arte Belgique : « Quai des Belges » deviendra à la rentrée de septembre « **Tout le bazar** ». La présentatrice du JT Hadja Lahbib sera aux commandes d'une nouvelle émission bimensuelle de 45 minutes. Il n'y aura plus de coprésentation flamande, mais Hadja Lahbib orchestrera des rencontres croisées entre artistes flamands et francophones.

Notons également parmi les nouvelles émissions: « Sensations »: montrer comment la musique classique nous prend par la main pour nous faire partager des émotions et « La Cité du Livre » : une nouvelle hebdomadaire littéraire de 26 minutes sur La Trois pour découvrir tout l'univers du livre: de l'actualité littéraire à l'économie du monde des livres, les derniers ouvrages à dévorer absolument, les rencontres avec les auteurs, les livres de chevet des politiques, des artistes ou ceux des personnalités de la société civile, etc.

4- CONSTAT : INEGALITE DE TRAITEMENT DANS L'OFFRE CULTURELLE LE PARENT PAUVRE : LES ARTS DE LA SCENE

Si on analyse de manière transversale l'offre culturelle en télévision et si l'on considère chaque domaine artistique (cinéma, littérature, musique, philosophie, science, histoire, arts de la scène, etc.), on relèvera une inégalité de traitement dans la politique culturelle en fonction des disciplines artistiques approchées.

On dénonce une offre nettement trop faible en contenu dédié pour le secteur des arts de la scène qui devient indéniablement le « parent pauvre » de la télévision sans aucune émission ni magazine spécifiquement et intimement dédié à sa catégorie propre (sauf pour la musique et le théâtre wallon).

L'ensemble des disciplines suivantes des arts de la scène, soit le théâtre (non wallon), la danse, les spectacles jeunes publics, l'interdisciplinaire, le cirque, les arts forains et de la rue, etc., se verront dès lors et globalement intégrées dans des émissions très courtes: un agenda culturel d'une minute trente avec QR code intitulé « L'Interactif » sur La Deux, ou alors dans la nouvelle émission intitulée, « L'Invitation » , sur La Trois. Emissions dans lesquelles nous rappelons que tout décryptage, analyse critique ou portrait d'artiste permettant un certain développement seront impossibles à traiter vu le timing serré (8 minutes en ce compris les génériques !) et la codification spécifique de l'émission envisagée sous la forme du *storytelling* ! (raconter une histoire avec des quidams téléspectateurs et sans journaliste, animateur ni chroniqueur).

Le Théâtre wallon se voit par contre très nettement privilégié en ce sens où il est doté d'un magazine mensuel de 90 minutes dédié uniquement aux langues régionales ("Wallons Nous") avec, en sus, une captation de théâtre (wallon) diffusée chaque mois. Le tout approchant un temps global mensuel record sur antenne dépassant les deux heures trente, sur La Trois!

Concernant **les captations de théâtre** (non wallon), une seule captation annuelle est prévue. Le choix de la captation en question semble faire appel soit à des pièces aux thématiques spécifiques (par exemple l'immigration) ou alors à des comédies déjà maintes fois diffusées comme par exemple « Bossemans et Coppenolle » avec une version dans laquelle se retrouvent par ailleurs des journalistes ou des personnalités ... de la RTBF !?

La Musique non classique et la Musique classique et/ou contemporaine sont elles aussi associées à des magazines autorisant le décryptage et l'analyse critique ou encore des talk show permettant le « life », le tout dédié à chaque discipline artistique respective, sur La Deux ou sur La Trois: D6Bel On Stage pour la musique non classique et Le Meilleur du Classique, Le Concours Reine Elisabeth et le Top 50 du Classique pour la musique classique.

La Littérature se voit quant à elle très bien dotée aussi avec deux émissions hebdomadaires sur La Une et sur La Trois et avec un temps hebdomadaire d'antenne de 2h30 pour deux émissions différentes dont Livr(é)s à Domicile et la nouvelle émission: La Cité du Livre!

On relève que **les arts plastiques** sont par contre limités à une offre quotidienne de deux minutes avec une seule émission achetée en collaboration avec France 2 et TV5. Cette émission présentée par Frédéric Taddeï développe une anecdote ou un point de vue à partir d'une oeuvre d'art mais ne valorisera probablement pas ou très peu les créateurs de la FWB!

5- CONCLUSIONS:

- On déplore le fait que les disciplines évoquées plus haut dans le secteur des arts de la scène sont les seules à ne pas être dotées d'une émission ou d'un magazine spécifiques correspondants à ce secteur et permettant ainsi une plus juste valorisation des créateurs et des oeuvres artistiques de la FWB;
- On note par ailleurs que l'ensemble des créateurs issus des autres disciplines artistiques déjà dotées de magazine ou d'émission spécifique (cinéma, littérature, musique, etc.) pourront de surcroît aussi être invités dans les autres émissions courtes de type L'Invitation ou L'Interactif!
- Alors que les travailleurs du secteur des arts de la scène sont déjà confinés dans une boucle par laquelle ils sont à la fois progressivement écartés du chômage tout en étant confrontés à une diminution progressive de l'offre d'emploi dans leur secteur, il eut été utile, dans le cadre des politiques de relance, d'au moins favoriser une plus grande valorisation de leur travail par une vitrine médiatique plus appropriée, un magazine dédié majoritairement à ce secteur et permettant ainsi de mieux faire connaître les créateurs et les oeuvres artistiques de ce secteur;
- Les arts de la scène sont en effet pratiquement interdits de toute expressivité dans la durée permettant des débats d'idées, des analyses critiques ou encore le décryptage de thématiques plurielles, etc. Qualités cependant réservées par la RTBF pour la littérature, la musique, le cinéma, l'histoire, la science ou encore la philosophie ou le théâtre wallon;
- Nous relevons ,à cet égard, un certain renoncement à la valeur ajoutée attendue d'un service public comme l'est la RTBF. La télévision publique ne peut pas être considérée seulement comme un diffuseur ou une sorte de kiosque où chacun peut se satisfaire. L'offre culturelle doit bien évidemment être accompagnée d'une réflexion globale : comment le secteur public doit-il se comporter par rapport au privé ?

6- TABLEAU DE L'OFFRE CULTURELLE DE LA RTBF TELEVISION

Domaine artistique	Titre émission	Fréquence	Durée	Heure	Chaîne
LITTERATURE	Livr(é)s à Domicile	Hebdomadaire	1h55 min	22h45	La Une
	La Cité du Livre	vendredi	26 min		La Trois
CINEMA	Tellement Ciné	Hebdomadaire	30 min	20h	La Deux
MUSIQUE classique	Le Meilleur du Classique	mardi Hebdomadaire jeudi, samedi		21h15 22H50	La Trois La Deux
	Top 50 du Classique	3 / an	60 min X 3	20h 21h45	La Trois
	Concours Reine Elisabeth	mai : demi-finales en différés et finale en direct			La Trois
	Sentations (titre de travail)	Documentaires illustrés			
MUSIQUE non classique	D6Bel On Stage	Hebdomadaire dimanche	26 min	21h50	La Deux
HISTOIRE	Sur les Traces de	Hebdomadaire vendredi	55 min	20h50	La Une
THISTORICE	Sur les Traces de	riebdomadaire vendredi	33 111111	201130	La One
	Retour aux Sources	Hebdomadaire vendredi	1h 55 min	20h45	La Une
SCIENCES	Matière Grise	Hebdomadaire mardi	45 min	20h10 23h00	La Trois La Deux
PHILOSOPHIE	Noms de Dieux	Hebdomadaire samedi	55 min	22h50	La Deux
CULTURE WALLONNE	Wallons, Nous!	Mensuel mercredi	60 et 89 min	21h05	La Trois
	Captation théâtre wallon	Mensuel mercredi		22h15	La Trois
	Le Grand prix de la Chanson wallonne	Une fois tous les 2 ans			La Trois
ARTS PLASTIQUES D'Art, D'Art		Quotidienne	2 min	19h25 20h10	La Trois La Deux
TALK CULTUREL	Libre Echange	Hebdomadaire dimanche	70 min	21h	La Trois

	Hep Taxi!	Hebdomadaire dimanche	35 min	22h45 V	La Deux
	Tout le Bazar	bi-mensuelle mercredi	43 min31111	22h30	Arte-Belgique
TOUTES DISCIPLINES culturelles	L'Invitation	+ best off de 40 min en fin de semaine	8 min		La Trois
	L'Interactif	Quotidienne	1min 30'		La Deux
ARTS DE LA SCENE *		néant	néant	néant	néant

^{*} pas d'émissions spécifiquement dédiées aux différentes disciplines de ce secteur (sauf pour le théâtre wallon, la musique et avec une seule captation annuelle de théâtre (non wallon)

Pour le Comité de Concertation des Arts de la Scène,

Pierre Dherte, le 15 février 2015

D'autres interventions de l'Union ...

Situation générale des contrats-programmes en arts de la scène

Ce jeudi 12 mars le Comité de Concertation des Arts de la Scène (CCAS) a tenu sa deuxième (longue!) réunion consacrée cette fois à la situation générale des contrats-programmes en arts de la scène. A la demande de la Ministre de la Culture, nous tentons de cerner des priorités transversales pour l'avenir et ce, pour l'ensemble des opérateurs conventionnés et contrats programmés. J'ai remis une contribution détaillée d'une dizaine de pages au nom de l'Union des Artistes. Celle-ci se base sur nos travaux de juin dernier mais également sur différents points visant principalement à stabiliser et à valoriser l'emploi artistique de nos professions.

Nous préconisons d'identifier un standard minimum d'obligations communes et transversales proposées aux opérateurs en modélisant leurs droits et devoirs et en tenant compte de leur diversité et des montants de leur subvention. Dès que nos travaux seront terminés (avant le mois de juin) et dès que ceux-ci pourront être extériorisés, nous vous informerons plus en détails de ce dossier d'importance pour le secteur des arts de la scène en général et pour tous les artistes en particulier.

Ne dites plus « arts de la scène » mais « création artistique » !

Pour votre gouverne, sachez que le Service Général des Arts de la Scène de la FWB devient maintenant ... le Service Général de la Création Artistique!

Cela peut paraître anodin mais ce nouveau vocable prend son sens en matière de décret, d'instance d'avis ou encore d'outils juridiques ou de travaux à mener.

L'administration de la FWB nous informe aussi que: « les secteurs des Arts plastiques, du Numérique, de même que les projets relevant du Pluridisciplinaire sont à présent également associés aux « anciens » Arts de la Scène » et que le service dédié se nomme dorénavant : le Service Général de la Création Artistique!

Si on résume par exemple ce qui est réservé en diffusion sur les antennes de la RTBF télévision pour des émissions ou magazines dédiés spécifiquement aux disciplines de notre secteur (maintenant élargi!), on peut donc conclure ceci:

- pour les arts de la Scène (néant sauf pour la musique et le théâtre wallon);
- pour les arts Plastiques (un achat d'une « capsule » française de 2 minutes);
- pour les arts du Numérique et Pluridisciplinaire (néant);

Nous pouvons donc adapter notre vocable nous aussi et affirmer que c'est bien la création artistique qui est le parent pauvre de la télévision de service public, et non plus uniquement les « anciens » arts de la scène ?

«Bouger les lignes» pour de nouvelles politiques culturelles ?

La Ministre de la Culture a proposé une **concertation prospective** ciblée et pragmatique dans un timing précis sur les axes de changements présentés. L'objectif est de préparer les décisions concrètes que nous devrons prendre dans les mois qui viennent et dans le cadre de la législature.

Les trois axes sont : déployer une nouvelle offre culturelle, soutenir une nouvelle demande et l'accès à de nouveaux publics, construire une nouvelle gouvernance et définir un nouveau paysage culturel, simplifié, optimalisé, coordonné, décloisonné.

Vous souhaitez participer à une coupole ou à un atelier abordant une thématique particulière dans le cadre de la concertation prospective organisée par la Ministre de la Culture, Joëlle Milquet ? Vous souhaitez aborder un point précis ou envoyer une contribution écrite ?

Un site internet : http://tracernospolitiquesculturelles.be

Une adresse mail: bougerleslignes@gov.cfwb.be

Des explications sur les ateliers et les coupoles de la concertation : lire le communiqué de presse du Cabinet Culture publié sur notre site internet (catégorie « dossiers de presse »). Vous y trouverez toutes les informations requises ainsi que le texte complet du discours de la Ministre au Théâtre National le 19 janvier dernier.

Bilan annuel du film ...

Ce 24 mars 2015, j'assisterai au **Théâtre des Galeries** au Bilan annuel de la production, de la promotion et de la diffusion cinématographiques et audiovisuelles du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

J'y poserai notamment une question concernant l'offre culturelle de la RTBF et la plateforme de Concertation RTBF/FWB/Secteurs culturels (voir plus haut).

Vous avez dit statut de l'artiste? Des intermittents?

Sachez par ailleurs que l'Union des Artistes (qui a la présidence du Guichet des Arts) sera intimement impliquée dans la coupole «**Artiste au centre**». Le directeur du Guichet des Arts, Gaëtan Vandeplas, assumera d'ailleurs la co-présidence de l'atelier «**Statut, emploi et formation des artistes**» avec Delphine Noëls de l'association Hors Champ. J'ai personnellement participé à plusieurs réunions de préparation consacrées au statut de l'artiste au Cabinet de la Ministre Milquet, au nom de l'Union, du Guichet des Arts ou encore des deux à la fois (le 21/10/14, le 7/11/14 et le 7/02). Le 13 novembre, avec le Guichet des Arts nous avons également rencontré l'administrateur général de l'Onem, monsieur Georges Carlens avec les avocats du Cabinet de la Ministre et du GDA. Notre dernière réunion sur le statut au Cabinet était organisée le 12 février 2015 (le jour de la Cérémonie des Magritte du Cinéma) avec Hors Champ notamment.

Avec le Guichet des Arts, nous avons déjà rédigé plusieurs **propositions d'amendements et de priorités** pour faire aboutir de manière moins incohérente la situation actuelle. Nous tenons compte également de plusieurs mesures qui ont déjà été répertoriées dans **le cahier de priorités partagées** par dix organisations professionnelles (dont l'Union), en juin dernier. Ce cahier est publié sur notre site internet. Vous y lirez toutes ces mesures en détails et également d'autres priorités classées en fonction des niveaux de pouvoirs (fédéral, régional ou communautaire).

Atelier « promotion des artistes »

Le 27 mars prochain je participerai à la première réunion de l'atelier «**promotion des artistes**» de la coupole « Artistes au centre », dans le cadre de la concertation prospective organisée par la Ministre Milquet. Cette réunion se tiendra au PointCulture de Bruxelles. Sera notamment évoqué le contenu du rapport faisant suite à la première réunion de la plateforme de concertation RTBF/FWB/secteurs culturels!

Vous trouverez encore d'autres actualités de l'Union dans nos news d'actualités sur notre page d'accueil de notre nouveau site internet ainsi que dans notre « Journal de bord ». N'hésitez pas à taper en recherche un ou des mots pertinents pour trouver réponses à vos éventuelles requêtes!

Pour l'Union, Pierre Dherte

L'Union des Artistes au festival de Cannes!

Julie Basecqz



Depuis ma sortie du Conservatoire en 2000 je me suis jurée de ne jamais plus aller au festival de Cannes sans y être invitée et évidemment sélectionnée pour le prix d'interprétation féminine ou ...allez, peut être que je me déplacerais bien volontiers quand même pour le prix du second rôle féminin!

Bon j'attends toujours ... il parait que je ne suis pas la seule : "Cannes ? non pas cette année" "Cannes? Peut être j'attends de voir si mon film est sélectionné", "Cannes? C'est du chiqué..." Bon et bien alors Cannes, si c'est du chiqué et de la vaste blague rien ne m'empêche d'y aller faire un tour quand même sans être sélectionnée puisqu'il doit y avoir une erreur quelque part , je suis sûre que finalement ils attendent que je débarque, ca doit être ça !

Bon pas évident maintenant que le désir est là, il faut agir...Mon agent étant malheureusement décédée depuis quelques années je ne pourrai pas aussi facilement demander une accréditation comme à la belle époque dans les années 90 ou j'avais l'habitude d'y aller avec le magazine du cinéma belge, Robert Malengreau et son équipe... en tant que comédienne avec l'accréditation de mon agent et double casquette de journaliste du cinéma belge.

Ah mais j'y pense, je suis quand même dans le conseil d'administration de l'Union des Artistes non? En plus l'Union ça bouge maintenant, il faut en faire la promo! Je suis sûre qu'ils ont besoin de quelqu'un pour aider sur place ces pauvres petits comédiens belges qui vont être perdus dans cette foule et cette masse de réalisateurs et de producteurs, il faut absolument que j'arrive à la rescousse!

Mes arguments marchent , au conseil, on me nomme "chargée des relations extérieures" , WAW , quel titre , je vais pouvoir faire comme il faut une demande d'accréditation en bonne et due forme . J'appelle le festival de Cannes pour plus de détails, L'Union des Artistes française est-elle déjà allée ? réponse positive alors je me dis qu'avec le cinéma belge en effervescence, c'est au tour de L'Union des Artistes belges !!! Il faut aller vite, recherche d'un logement, je ne peux plus loger sur la terrasse de Robert , il faudrait un truc un peu plus pro, vite les billets d'avion ...



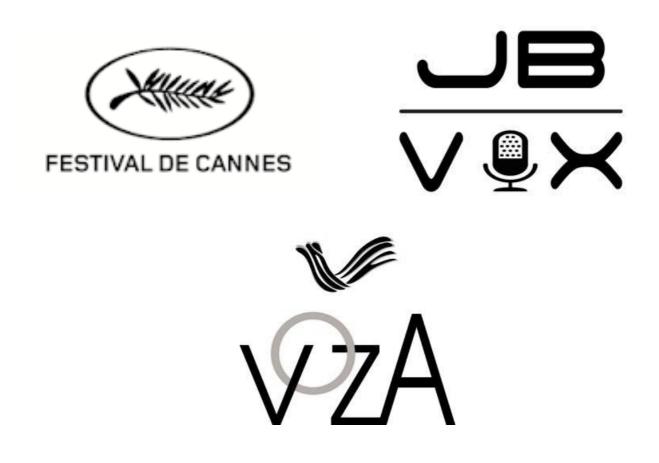
Ma copine a un bateau sur place pourquoi ne pas organiser des petits apéros belges sur le port ? En avant les mails pour se trouver des sponsors, en d'autres mots, de quoi se réchauffer sur le bateau , des apéros à Cannes sans cocktail, ça ne le fait pas... chouette déjà un sponsor de Vodka caramel.

Donc si tout va bien, chers membres de l'Union sélectionnés dans un film au festival , à la quinzaine ou même au court , venez me rejoindre je prendrai soin de vous, parlez-en autour de vous, dites que l'Union des Artistes est à Cannes! Je serai présente pour faire de nouvelles inscriptions , pour faire connaître l'Union, pourquoi pas, trouver des nouvelles collaborations auxquelles l'Union pourrait participer et essayer de croiser les Frères Dardenne pour qu'ils deviennent membres d'honneurs...

VIVE CANNES!

En fait Cannes, c'est chouette, pourquoi j'ai attendu aussi longtemps finalement... VIVE la plage, le soleil, les apéro, les soirées ah et j'allais presque oublier vive les Films (même si cette année je ne suis pas au générique...)

Vous êtes comédien et vous voulez que votre photo apparaisse dans la revue du cinéma belge à Cannes, distribué à plus de 5000 exemplaires télephonez à Julie au 0475 31 64 31 !



La gratuité dans les théâtres

Depuis décembre 2011, le conseil d'administration (ne reculant devant aucun défi) contacte les différents théâtres subventionnés pour leur proposer, sous condition, la gratuité pour nos membres.

Voici comment les choses se déroulent : vous vous présentez, sans réservation au guichet à l'entrée, vous présentez votre carte de membre de l'Union des Artistes du Spectacle (en ordre de cotisation !), vous serez inscrit sur une liste d'attente. Si au moment de fermer les portes de la salle, des places sont disponibles, vous entrez gratuitement. Voilà, c'est aussi simple que ça. (Attention, des conditions particulières s'appliquent dans certains théâtres - voir ci dessous)

La carte de membre est donc indispensable ! N'hésitez pas à contacter Frédéric Van Linthout au bureau de l'Union pour en demander une copie si vous l'avez égarée... Cette carte vaut plus qu'une réduction !...

Voici la liste des théâtres participant actuellement à notre action.

Le Théâtre de la place des Martyrs

Le Théâtre de la Balsamine

Le Théâtre de Namur

Le Théâtre de Poche

L'Atelier Théâtre Jean Vilar (*)

La Comédie Claude Volter

Le Théâtre 140

Le Théâtre Le Public

Le Théâtre royal du Parc

Le Rideau de Bruxelles

Le Théâtre Varia (*)

Pour les autres théâtres, on ne désespère pas de leur faire changer d'avis.

(*) Conditions particulières :

Théâtre Jean Vilar : réservation préalable indispensable.

Théâtre Varia : Les exonérations pour les membres de l'UAS ne sont valables que sur la première semaine de représentations et ne concernent que les créations. En dehors de la première semaine : réduction du prix d'entrée à 5 €. Pas de places exonérées sur les accueils et sur les reprises.

Les personnes qui accompagnent les membres ont droit à une place à 8 € sur l'ensemble des spectacles. La carte de membre UAS donne droit à une place à 5 € sur tous les spectacles autres que les créations.

Invitation au voyage en compagnie de Gustav Malher

Jeannine Rolane





Gustav Mahler

Né en 1860, il épousa Alma Schindler en 1902 et décèdera à Vienne en mai 1911. Issu d'une famille juive, il se fera pourtant baptiser. Il dira : "Je suis trois fois apatride. Comme natif de Bohème en Autriche, comme autrichien en Allemagne et comme juif dans le monde entier". Sans doute serait-il attristé de savoir que de nos jours, la population juive reste une cible de l'intolérance¹. Observons avec regret que quel que soit le domaine, les leçons de l'histoire sont généralement ignorées par l'ensemble des générations.

Le but de mon billet n'est pas de vous relater la vie de ce célèbre musicien, moins encore de développer des sujets de nature ethnique. Invitation au voyage, disais-je... Gustav et Alma Mahler ont passé trois étés (de 1908 à 1910) à Dobbiaco (Toblach en allemand). Ils louaient le premier étage d'une maison appartenant à la famille Trenker.



↑ Maison de gauche, à l'arrière.

¹ Durant le 3ième Reich, sa musique a été interdite en Allemagne

Dans le courrier ci-après, Mahler annonce leur arrivée samedi ou dimanche. Il demande que son courrier soit retiré à la poste.



Dans les bois qui entourent la maison, il y a une cabane² où il s'isolait pour travailler. C'est là qu'il composa sa 9ième symphonie et le début de la 10ième restée inachevée. C'est là aussi qu'il composa "Le chant de la terre". Lorsqu'on parcourt à pied cette magnifique vallée, on comprend très vite à quel point elle l'inspira.



Vous aimez Mahler ? Il vous invite au voyage. Chaque année, Dobbiaco organise en juillet un festival qui lui est consacré. Cette année, il aura lieu du 18 au 30 juillet (info@gustav-mahler.it). Voilà une belle occasion de découvrir en randonnées des paysages grandioses et d'assister à des concerts de qualité. Vous pourrez évidemment vous rendre à la "Gustav Mahler Stube" 3. Le lieu est convivial et la cuisine, faite maison, est excellente 4. La visite des appartements des Mahler est organisée à certaines dates.

² Cette cabane se trouve dans le très beau parc zoologique, immédiatement à gauche en sortant de la salle de restaurant.

³ Toujours géré par la famille Trenker. Copie de la lettre ci-dessus m'a été donnée par Martin Trenker. L'original fait partie des archives familiales.

⁴ Via Carbonin Vecchia, 3 - 39034 Dobbiaco.

Archives de l'Union

Appel aux dons...

Le "Fonds Union des Artistes du Spectacle" est ouvert aux Archives et Musées de la Littérature (A.M.L.) à la Bibliothèque Royale.

Dans ce cadre, toutes les archives de l'Union sont transférées aux **A.M.L.** pour y être **conservées**, **répertoriées** et dans un second temps **numérisées** en vue d'être accessibles et consultables en ligne par le public mais aussi les chercheurs.

Nous sommes à la recherche de tout type de document pouvant représenter le patrimoine artistique belge (théâtre, art lyrique ...) (photos, brochures, affiches, livres, programmes, maquettes, etc...)

Si vous possédez ce type de document et que vous souhaitez en faire don à l'Union, faites-le nous savoir... Vous pouvez les déposer au bureau de l'Union pendant les heures de permanence.

Les lundis, mardis et jeudis de 10h à 14h.



WWW...

Le tout nouveau site internet : www.uniondesartistes.be

L'adresse électronique de l'Union des Artistes : info@uniondesartistes.be

(Merci de nous signaler tout changement d'adresse mail via cette adresse)



Le groupe Facebook
Union des Artistes du Spectacle

Le profil Facebook **Artistes du Spectacle**ouvert à tous.



Le compte Twitter @UnionArtistesBE

Message à propos de Mady Diane

J'ai à coeur de vous informer que Mady Diane, ayant eu un petit souci de santé, se trouve pour le moment à l'Institut Pachéco.



Elle est en bonne forme et accueillera toute visite amicale avec grand soleil.

Institut Pachéco

Rue du Grand Hospice 7 - 1000 Bruxelles

Téléphone: 02 226 42 11

Fax: 02 217 67 08

Email: pacheco@cpasbru.irisnet.be

Section 50 Chambre 711

Merci de faire le nécessaire, elle est inscrite sous le nom de Madeleine Peters.

Merci à tous.

Claudine Armand.

Naissances

Deux bambins...

sont arrivés dans le monde des artistes ces derniers mois.

Nous leurs souhaitons la bienvenue, une belle vie remplie de surprises et beaucoup de bonheur ainsi qu'à leurs parents.

Célestine

Née le 05.02.2015

Fille de Charlotte Chantrain et de Frédéric Kusiak



Thibald

Né le 15.10.2014

Fils de Isabelle Kennes et de Mattéo Segers



Hommage

Stéphane Steeman



Ce texte a été rédigé et lu par David Michels aux obsèques de Stéphane Steeman.

Chère Régine, Chère Nathalie, Madame, Monsieur, Permettez-moi de rendre simplement hommage à l'artiste qu'était Stéphane Steeman.

J'ai eu l'occasion dans les années 80 de travailler de nombreuses fois avec lui. J'ai donc pu apprécier son professionnalisme. Je garde en mémoire le souvenir d'un homme de scène, de music-hall à l'ancienne, se dépensant sans compter, toujours à la recherche de la perfection. Toujours à la recherche du bon mot, de la réplique qui fuse, et de l'effet comique qui fera rire le public, son public qu'il aimait tant. Car c'est bien pour lui que Stéphane s'est dépensé sans fin pendant plusieurs décennies.

Présentant des Galas dans toute la Belgique, dans les salles les plus modestes dans les coins les plus reculés, mais aussi au Casino de Knokke et au festival de Welkenraedt, sans oublier l'Ancienne Belgique avec Jacques Brel (une de ses grandes fiertés). Parcourant la Belgique entière au volant de sa voiture, il a conquis un public populaire et créé avec lui un lien de proximité rare. Un public qu'il aimait divertir sans jamais verser dans la facilité ou la - si fréquente - vulgarité. Il fut aussi le premier imitateur belge à oser s'attaquer (gentiment) aux hommes politiques. Il traça là une voie que bien d'autres imiteront.

Outre le music-hall, Stéphane fut aussi un acteur de théâtre débutant au théâtre du Parc dans les années cinquante, puis une première Revue déjà en 1957 avant de reprendre la tradition de celle-ci au théâtre Molière dès 1982 et ce jusqu'en 1991, il y rencontrera une certaine Régine Verelle.

Je garde en mémoire la Revue 1987 qu'il mena pendant 147 représentations devant des salles combles, donnant 8 à 9 représentations par semaine.

Il joua également le légendaire succès Bossemans et Coppenolle, ou bien aussi « Encore un p'tit belge » écrit avec son ami Yves Duval, « le Roi » ce grand vaudeville, « le Ciel de lit » de Jan de Hartog et Colette avec sa comparse Marion et « la Vieille Folle » avec Suzy Falk. Très belle carrière et énormément de travail et beaucoup de talent.

Si nous sommes ici aujourd'hui c'est parce que nous avons tous un lien qui nous relie à Stéphane, à son épouse Régine et à sa fille Nathalie. Mon souhait le plus cher est que ce lien s'amplifie désormais autour de Régine et Nathalie. Je crois que c'est ce qu'aurait souhaité Stéphane.

David Michels



Hommage

Dounia Sadow

J'ai tardé à vous annoncer le décès de ma mère Dounia Sadow, le 22 janvier dernier à l'âge de 94 ans.

Jeune première, elle tint le haut de l'affiche au théâtre des Galeries, au Parc, pendant la guerre, bien que juive, et formait notamment, avec Jean-Jacques un duo des planches qui eut son succès et une presse unanime.

Cachée, dénoncée par une "bonne camarade", arrêtée par la Gestapo, envoyée plusieurs mois à la Caserne Dossin, elle dû sa libération grâce à l'intervention de la Reine Elisabeth.

En 1949, elle épousa mon père Serge Creuz, scénographe et peintre.



Elle joua au cinéma pour Henri Storck (Le Pelerin de l'Enfer) sur le Père Damien, (qui fait encore les beaux soirs des internats) elle fit beaucoup de dramatiques radio et télé dans les années 50, puis pour Pierre Laroche, dans l'Instruction de Peter Weiss, elle joua au Rideau de Bruxelles, ensuite pour Fernand Piette dans les années 80. "Quand elle entrait en scène, c'était le feu qui entrait" me dit un jour la critique de théâtre Lucienne Plisnier.

Je vous joins quelques photos car elle était très belle, aussi pourquoi s'en priver..Vous avez d'ailleurs publié plusieurs fois dans le bulletin sa photo aux côtés de (zut! le nom m'échappe à l'instant, le fondateur du Poche avec Domani) derrière l'affiche de Génousie posée sur un piano.

Membre de l'Union des Artistes (n° 475) depuis le 4 juin 1959, elle cotisa jusqu'à très récemment.

Sophie Creuz



Conseil d'administration

Suite aux élections de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration du 2 mars 2015 :

<u>Président</u>: **Jean-Henri Compère** (2015-2018)

Rue Vandeweyer, 69 02/242 97 78 1030 Bruxelles <u>jhcra@linkline.be</u> 0479/64 69 60

Vice-Présidents:

 Jacques Monseu
 (2013-2016)

 Bd G. Van Haelen, 43
 02/346 56 29

 1190 Bruxelles jacquesmonseu@hotmail.com
 0477/50 07 46

 Pierre Dherte
 (2013-2016)

 Rue Isidore Verheyden, 10
 02/514 09 43

 1050 Bruxelles
 pierre@dherte.com
 0475/55 40 61

 Bernard Marbaix
 (2015-2018)

 Avenue d'Auderghem, 304
 02/649 77 21

 1040 Bruxelles
 bernardmarbaix@gmail.com
 0496/96 42 90

Secrétaire Général Trésorier:

 Carinne Delvaux
 (2014-2017)

 Avenue de Broqueville 97 bte 12
 02/770 14 79

 1200 Bruxelles
 carinnedelvaux@base.be
 0494/08 78 18

Administrateurs: Bernard Graczyk (2013-2016)

Chemin Avijl,28 02/374 36 51 1180 Bruxelles bernardgraczyk@hotmail.fr 0473/84 75 04

 Benoît Joveneau
 (2013-2016)

 Rue Longue Vie, 42
 02/513 61 22

 1000 Bruxelles
 benoit.joveneau@gmail.com
 0484/16 44 00

Stéphane Ledune (2015-2018)

Rue Molensteen, 50

1180 Bruxelles <u>stephane.ledune@gmail.com</u> 0479/27 33 07

Audrey Devos (2014-2017)

Clos de la Ballade, 29/9

1140 Bruxelles <u>audrey.devos@yahoo.fr</u> 0497/22 59 46

Julie Basecqz (2014-2017)

Rue Comte de Meeus,19

1428 Lillois <u>info@juliebasecqz.com</u> 0475/31 64 31

Magali Genicq (2013-2016) Avenue Ducpétiaux, 148/9 0496/51 44 75

1060 Bruxelles <u>magaligenicq@hotmail.fr</u>

Thibaut Delmotte (2013-2016)
Place Saint-Denis, 46/2 0486/684 902

1190 Bruxelles <u>thdelmotte@gmail.com</u>

Union des Artistes du Spectacle

Avantages offerts

Avantages offerts par l'Union des Artistes :

(Avantages accordés <u>sur</u> <u>demande écrite</u> aux membres affiliés depuis un an minimum et en règle de cotisation)

- Allocation de naissance
 186 € par enfant.
 Document à fournir:
 photocopie de l'acte de naissance. La demande doit parvenir à l'Union dans un délai maximum de 6 mois.
- 2. Allocation de décès 496 € en cas de décès d'un membre aux héritiers directs OU à la personne qui assume les frais de funérailles. Documents à fournir: photocopies (acte de décès et frais funéraires).
- 3. Allocations trimestrielles après un minimum de 20 ans de présence à l'Union:
- de 65 à 69 ans (95 €) - à partir de 70 ans (115 €)

Document à fournir: photocopie de la carte d'identité. Dans tous les cas, indiquer le numéro de compte bancaire sur lequel la somme sera versée.



UNION DES ARTISTES

Sous certaines conditions:

- 1. Intervention dans les frais de maladie, d'hospitalisation, de prothèse, ...
- 2. Prêts d'argent sans intérêt.
- 3. Conseils juridiques relatifs à la profession assurés par Maître Evelyne Esterzon (première consultation gratuite, après approbation du conseil d'administration).
- 4. Dons en argent et aide dans les cas graves.

Depuis 2012,

accès gratuit dans les théâtres

sur présentation de la carte de membre. (voir conditions)

De plus :

Depuis 2007, l'Union est agréée par le gouvernement de la Communauté française en tant qu'ORUA (Organisation Représentative d'Utilisateurs Agréée). Nos administrateurs assurent la défense morale de vos professions dans plusieurs instances officielles de décision et de concertation.

D'autre part, l'Union s'efforcera, dans la mesure du possible, de vous donner les renseignements ou d'orienter les recherches qui vous seraient nécessaires pour toute démarche utile à l'exercice de votre métier.

La qualité de membre permet d'être repris dans le fichier Cinéma-TV que l'Union met en permanence à la disposition de tous les employeurs intéressés.

Demande d'admission Union des Artistes du Spectacle



UNION DES ARTISTES

Questionnaire d'adhésion :	Questionnaire pour notre fichier :
Pseudonyme :	pour notre nemer :
•	Couleur des yeux :
Patronyme :	•
	Couleur des cheveux :
Prénoms :	
	Corpulence :
Lieu et date de naissance :	
	Taille :
État civil :	
	Sports pratiqués :
Nationalité :	
	Langues parlées couramment :
Nom & prénom de l'époux(se) :	ga parisons coaraminant :
Nom & prenom de repoux(se)	Autres aptitudes spéciales :
	Autres aptitudes speciales :
Activité dans le spectacle :	
	Observations : (détails complémentaires que vous aimeriez faire connaître)
Date des débuts :	
Adresse :	
Adresse :	
	Je certifie par la présente que les informations ci-jointes sont exactes et actuelles
	Signature du candidat:
Téléphone :	
Fax :	Parrainage: 1 membre de l'Union depuis un an au moins. (Le parrain certifie que le candidat est professionnel) Le nom en MAJUSCULE et la signature:
	Le nom en MAJOSCOLE et la signature :
Portable :	
Courriel :	Joindre :
	- 1 photo d'identité pour la carte de membre,
	is a constant the finalism many by MCDIAC

En sollicitant mon admission à l'Union des artistes en qualité de membre effectif, je m'engage à payer ma cotisation au début de chaque année (soit 25 €) sur le compte **BE57 0000 2071 3035** et à me conformer aux statuts qui régissent l'Association.

N° de compte bancaire :-----

(IBAN)

cinématographiques, lyriques, musicales ou chorégraphiques.

- 1 C.V. avec les rôles principaux joués, le nom des metteurs en

scène ou réalisateurs ainsi que des théâtres ou productions

Envoyez votre demande à : UNION DES ARTISTES DU SPECTACLE

Rue Marché aux Herbes, 105/33 - Galerie Agora 1000 Bruxelles Tél. & Fax: 02/513.57.80

Courriel: info@uniondesartistes.be
Site Internet: http://www.uniondesartistes.be